L'Afrique noire et Israël :
inversion d'une dynamique diplomatique

LES années 80 ont vu la reprise des relations diplomatiques entre Israël et certains pays africains : le Zaïre en mai 1982, le Liberia en août 1983, la Côte-d'Ivoire en février 1980 et le Cameroun en août de la même année, et le Togo en juin 1987. Ce mouvement ouvre une nouvelle page des inconstantes relations israélo-africaines. Elle signe, dans le même mouvement, la fin de ce pas de deux politique arabo-africain qui a été l'un des processus diplomatiques majeurs des années 70 en Afrique subsaharienne. Le processus israélien, au coup par coup, remit en cause ce verrouillage de la politique proche-orientale des États africains, réalisé par les pays arabes à leur profit depuis la guerre d'octobre 1973, dans l'atmosphère enfiévrée et inquiète du premier « choc » pétrolier. A propos de ce verrouillage, qui se voulait définitif mais qui aura duré presque dix ans, deux réserves doivent être faites cependant. Tout d'abord, il n'a pas été complet puisque, dès le départ, trois pays africains (le Malawi, le Lesotho et le Swaziland) n'avaient pas, à l'époque, rompu avec Jérusalem ; ensuite, il n'a manifestement pas été étanche puisque au cours de ce qu'on a appelé la décennie arabe en Afrique subsaharienne, s'est maintenue, et souvent développée une présence multiforme économique et politique d'Israël sur le continent, dans une sorte de dynamique de la continuité informelle qui à l'évidence, constitue un aspect significatif, mais non déterminant, du processus politique actuel (1).

Parmi les questions que suscite ce processus de retour de l'État hébreu sur la scène diplomatique subsaharienne, deux apparaissent majeures : celle, centrale, qui sera examinée ici, des dynamiques politiques qui le déterminent, le circonscrivent et lui donnent cette

configuration particulière, et celle des motivations et finalités de ce retour, qui se fait alors même que plusieurs raisons militaient à Jérusalem en faveur du *statu quo* (2).

Ce processus semble résulter en fait de l'affrontement incertain de deux dynamiques politiques qui sont toutes les deux soit liées aux évolutions et aux mutations sociopolitiques et économiques de l'espace africain lui-même, soit liées aux interactions de ce dernier avec son environnement international.

On peut isoler une première dynamique induite par des facteurs qu'on pourrait appeler des facteurs de perméabilité et de sensibilité de l'Afrique subsaharienne à l'action israélienne. Ces facteurs ne se limitent pas — on le verra — aux conséquences du processus de paix entre Israël et l'Égypte, à celles de la crise et du déclin de la coopération arabo-africaine, ni à l'effondrement, consécutif au marasme du marché pétrolier, des ressources d'action — financière notamment — des pays arabes. Une approche plus affinée montre en effet qu'au-delà d'une interprétation fort répandue en termes de réactions africaines aux tares et avatars de la coopération arabo-africaine, la reprise des relations diplomatiques avec Israël constitue pour tous les pays — ou presque — qui ont renoué à ce jour, un volet à la fois conjoncturel et structurel d'une stratégie d'acquisition ou d'élargissement de ressources politiques au niveau international, pour porter ou tenter de porter solution à des problèmes d'ordre essentiellement interne.

La deuxième dynamique, antagoniste de la première, est, quant à elle, due à des facteurs qu'on pourrait appeler de résistance à l'action israélienne ou d'inhibition face à la question de la reprise ou non des relations diplomatiques avec Israël.

En fait, qu'elles favorisent le processus de retour israélien ou qu'elles développent des butoirs, les deux dynamiques partagent une caractéristique commune : la problématique de la reprise des relations diplomatiques avec Israël, contrairement à celle des ruptures de 1972-1973, se définit essentiellement en termes de contingences internes propres à chaque pays africain, et par conséquent ne relève que marginalement des grands thèmes politiques des rapports arabo-africains.

(1) Il faut insister : la permanence de rapports multiformes entre Israël et l'Afrique subsaharienne ne constitue pas un déterminant, mais un état de fait significatif qui laissait la porte ouverte à toutes les évolutions (*statu quo* ou reprise de relations politiques). A propos de cette dynamique de la continuité informelle, voir notre note, pp. 66-67 de ce numéro.

(2) Voir sur ces aspects notre article « Le retour d'Israël en Afrique subsaharienne : motivations et réalités », *Géopolitique africaine*, 7, fév. 1988, pp. 125-139.

Contingences internes et nouveau réalisme pro-israélien

L'exacerbation des problèmes économiques d'une part, et la croissance des préoccupations sécuritaires d'autre part, constituent les deux évolutions majeures du continent ayant créé les conditions d'une certaine sensibilité des pays africains à l'offensive diplomatique israélienne. Dans le domaine des questions de sécurité interne ou externe, Israël est perçu comme un recours crédible. La situation économique africaine, marquée par l'impact des chocs pétroliers, la chute des prix de certaines matières premières, la sécheresse, la crise alimentaire, mais surtout la croissance de l'endettement et l'accroissement des interventions — souvent vigoureuses — et du rôle des organismes financiers internationaux (Fonds monétaire international, Banque mondiale), appelle des stratégies étatiques de survie et de parade. Et c'est dans ce cadre que l'État hébreu jouit d'une triple perception qui se révèle favorable à son retour politique.

Stratégies étatiques de survie et perceptions de l'État hébreu

Dans un contexte où le thème de l'autosuffisance alimentaire est devenu central, de nombreux dirigeants politiques africains, convertis à un nouveau pragmatisme économique au nom de la survie économique, si ce n'est politique, n'ont pas oublié, semble-t-il, les capacités d'assistance qu'avait démontrées Israël dans les années 60. La réputation, quasi mystique, de l'assistance technique israélienne dans le domaine agricole est ici d'autant plus fonctionnelle que la mémoire collective associe volontiers Israël aux années 60, années d'espoir et de volontarisme par excellence. L'argumentaire des partisans nigérians de la reprise des relations politiques avec Israël, parmi lesquels figurent d'anciens responsables politiques nigérians des années 60, souligne bien cette vision des choses :

> *Ce n'est pas seulement parce que l'Égypte ou d'autres pays l'ont fait que nous désirons rétablir des relations diplomatiques avec Israël. Bien au contraire, il y a de bonnes raisons, sur le plan technologique ou agricole, de penser qu'il y va de notre propre intérêt d'en arriver là, car cela pourrait constituer l'un des moyens de sortir de notre crise économique et alimentaire (3).*

(3) A.A. Agbo, « Issues behind the Mask », *Daily Star* (Nigeria), 18 sept. 1984 ; J. Adisa, « Nigeria, Israël and Diplomatic Ties : The Conditional Thesis », *International Problems* (Tel-Aviv), 24 (1-4), 1985, p. 65.

C'est d'ailleurs parce que cette sensibilité existe qu'elle est exploitée par la communication politique israélienne qui met l'accent sur ce qu'Israël peut apporter dans ce domaine devenu critique en Afrique. Cependant, on peut estimer à juste titre que cette première représentation de l'État hébreu comme détenteur de certaines technologies et d'un savoir-faire pouvant aider à résoudre des problèmes économiques internes n'est pas la plus fonctionnelle du nouveau réalisme pro-israélien, dans la mesure où ces technologies peuvent s'acquérir indépendamment du recours à Israël.

En revanche, le contexte africain de survalorisation — rareté oblige — des ressources financières en provenance de l'étranger (4) donne une image autrement plus décisive et plus favorable à un rapprochement politique avec l'État hébreu. C'est la perception d'Israël comme relais, guide ou appui, à l'heure où, par nécessité impérieuse, une partie de plus en plus importante de l'Afrique se tourne vers Washington comme bailleur de fonds d'importance et aussi comme capitale d'un pays jouissant d'une influence certaine dans les organismes financiers internationaux.

C'est à ce titre que l'on peut parler d'une véritable stratégie de la carte israélienne. Celle-ci repose sur l'image d'un pays considéré comme l'allié par excellence des États-Unis et surtout — on le croit — disposant d'importants leviers d'action sur le terrain américain. Un haut fonctionnaire du ministère israélien des Affaires étrangères l'exprime bien :

« *Les structures politiques, les institutions et les centres de décision des anciennes puissances coloniales, France, Grande-Bretagne, sont plus familiers aux dirigeants africains. Ils savent depuis longtemps à quelle porte frapper à Paris ou à Londres. Au moment où ils tentent de solliciter une aide bilatérale plus importante ou une intercession des États-Unis en leur faveur auprès du FMI et de la Banque mondiale, ils se sentent quelque peu perdus dans la capitale américaine. C'est pour cela que ceux qui ont renoué avec nous et d'autres qui ne l'ont pas fait se tournent vers nous pour nous demander de les aider...* ».

Très lucide cependant, il ajoute :

« *Parfois, nous pouvons faire quelque chose, nous l'avons fait pour l'Ethiopie pour favoriser un rapprochement avec l'administration américaine, pour faire accroître l'aide alimentaire à ce pays, mais les responsables africains surestiment souvent nos capacités dans ce domaine* » (5).

(4) Comme le note Z. Laidi, « *Le délabrement économique de l'Afrique est d'autant plus prononcé que les flux nets de capitaux en provenance de l'étranger sont amenés à régresser. De 11 milliards de dollars en 1985, ils devraient passer à 5 milliards seulement à l'horizon 1990* ». Z. Laidi, *Les Contraintes d'une rivalité. Les superpuissances et l'Afrique* (1960-1985), Paris, La Découverte, 1986, p. 269.

(5) Entretien avec Avi Primor, Jérusalem, 17 et 23 déc. 1986 ; voir également D. Levenfeld, « Israël and Black Africa », *Midstream* (New York), 30 (2), 1984, p. 9.

On ajoutera enfin une troisième perception dont l'influence n'est pas négligeable dans le nouveau réalisme pro-israélien. C'est celle d'Israël comme relais pour accéder au cercle des investisseurs étrangers qui, pour des raisons évidentes, désertent l'Afrique. Le fait que certains de ces investisseurs appartiennent aux communautés juives aux États-Unis ou en Europe est à la base de cette dernière représentation.

A travers ces différentes images, apparaît une partie des ressources politiques sur lesquelles ou avec lesquelles Israël joue son offensive diplomatique en Afrique. On peut constater que si elles sont adaptées, elles ne sont pas toujours fonctionnelles et sont de toute façon limitées. On comprend ainsi pourquoi le choix qui s'impose de plus en plus au « Bureau Afrique » du ministère israélien des Affaires étrangères est celui d'une action diplomatique sélective et d'une concentration des ressources sur un nombre réduit de cibles africaines importantes au regard des objectifs poursuivis (économiques, géopolitiques, stratégiques). Ce qui ne semble pas exclure des contacts tout azimut et le « rétablissement du dialogue » avec un nombre important de pays africains (6).

Préoccupations sécuritaires et recherche d'un recours crédible

Plus encore que les implications, en termes de stratégie, de la situation économique et financière africaine, c'est la croissance depuis le milieu des années 70 des préoccupations sécuritaires qui paraît avoir pavé le chemin du retour politique d'Israël en Afrique. A côté des deux facteurs qui reviennent souvent dans différentes analyses — l'entrée de l'Afrique dans le champ des rivalités Est-Ouest, l'effondrement de l'ordre conservateur et stabilisateur garanti pendant les années 60 par les garde-fous de la Charte de l'OUA — trois autres évolutions ont contribué à accroître ces préoccupations et ont entraîné une perception de l'État hébreu comme recours pour passer le cap de transitions politiques délicates (Liberia, Cameroun, Guinée, Sierra Leone, Centrafrique, Ouganda), conjurer les périls internes et externes (Togo, Ethiopie, Kenya), les inquiétudes nées ici et là au lendemain de l'arrivée de la gauche en France, et surtout la menace libyenne.

(6) Le directeur général adjoint du ministère des Affaires étrangères israélien (Division Afrique-Asie) exprime cette approche volontariste mais qui reste tributaire des moyens disponibles... « *Il est vrai qu'il y a deux approches aujourd'hui du retour d'Israël en Afrique : celle qui consiste à dire qu'on n'a pas les moyens de coopérer avec tous les pays africains. Elle se fonde sur le fait qu'il faut une ambassade, un plan de coopération. C'est vrai, dans cette optique, on mettrait le Nigeria au premier rang de nos objectifs et la Guinée équatoriale au trentième. Mon approche est une politique tout azimut... autant d'efforts pour le Nigeria que pour la Guinée équatoriale...* », Entretien avec Avi Primor, Jérusalem, 23 déc. 1986.

Le péril ou la menace libyenne a fonctionné comme un véritable « fonds de commerce » diplomatique en faveur de l'offensive diplomatique israélienne. Nombreux en effet ont été les États subsahariens qui ont montré un vif intérêt pour les renseignements rassemblés par le Mossad sur les activités libyennes et la répartition spatiale des agents libyens en Afrique. On peut dire que les décisions libérienne et togolaise relèvent largement du facteur libyen. Celui-ci a été particulièrement fonctionnel dans le cas libérien, à un point tel que l'Égypte mettra en cause la Libye comme responsable de la décision libérienne. Cependant, le facteur libyen n'est pas univoque : autant il favorise le processus israélien, autant il est, semble-t-il, dissuasif à l'égard de candidats potentiels à la reprise des relations avec Israël. A ce titre, les ajournements de la décision togolaise ne sont pas sans rapport avec la crainte d'une recrudescence des menées libyennes. En tout cas, les tentatives de Lomé pour améliorer ses relations avec Tripoli avant sa décision finale incitent à le penser. Enfin, troisième facteur inducteur de préoccupations sécuritaires : l'alternance politique en France en mai et en juin 1981. La doctrine non interventionniste professée par les socialistes français (« pas de Barracuda de gauche ») n'a pas manqué d'accroître l'inquiétude de certains régimes africains, depuis longtemps cloués au pilori par le parti socialiste, quant à la disponibilité du nouveau pouvoir français à leur venir en aide en cas d'alerte politique. Même si ce que J.-F. Bayart a appelé le « phantasme d'une autre politique africaine » (7) a vécu, notamment après le départ, en décembre 1982, du ministre de la Coopération J.-P. Cot pour laisser la place à une gestion des dossiers africains plus dans la ligne de la continuité, les conditions dans lesquelles la France s'est résolue finalement à engager l'opération Manta au Tchad (pressions africaines et américaines) ont quelque peu ravivé le malaise qui, pourtant, avait commencé à se dissiper dans les capitales africaines inquiètes au lendemain du 10 mai. Certes, l'intervention plutôt prompte de la France au Togo fin septembre 1986 a sûrement contribué à rassurer les uns et les autres, mais à l'évidence, les inquiétudes initiales ont poussé certaines capitales africaines à rechercher d'autres substituts au parapluie français.

Au total, on peut affirmer que c'est au titre de ces déterminants en termes de survie politique et économique que la décision de reprise zaïroise constitue un véritable modèle type.

En effet, plusieurs indices probants attestent de l'absolue prédominance des déterminants internes dans la décision zaïroise. Tout d'abord, cette décision ne relève que très marginalement d'une

(7) J.F. Bayart, *La Politique africaine de François Mitterrand*, Paris, Karthala, 1984, 149 p. (titre de la section I, pp. 21-48).

déception de Kinshasa vis-à-vis de l'aide arabe. Le Zaïre a été l'un des plus importants bénéficiaires africains non arabes des transferts financiers arabes (8). Il a en outre finalement agi seul pour annoncer sa décision, sans consultation préalable des autres pays africains avec lesquels Kinshasa étudiait une éventuelle décision concertée ; il y a enfin la surprise des autorités israéliennes non pas face à la décision elle-même — le Zaïre avait annoncé son intention de renouer avec Israël dès le début de décembre 1981, soit, significativement, à la veille d'une rencontre (le 4 décembre 1981) avec les représentants des quatre plus puissantes organisations juives américaines (9) — mais devant l'annonce isolée faite par le chef de l'État zaïrois à un moment qui n'était pas particulièrement favorable, puisque l'actualité internationale était marquée par les remous causés par l'annexion du Golan par Israël. On notera, enfin, que Kinshasa a ignoré les fortes pressions saoudiennes pour l'empêcher de prendre sa décision (10).

Le jeu de la carte israélienne par Kinshasa relève d'une véritable stratégie non seulement à court terme, mais aussi à moyen et long terme pour répondre à deux défis décisifs, économique et politique, en rapport direct avec la préservation même du régime Mobutu. Il faut se souvenir en effet que le début des années 80 a été pour ce dernier un cap politique et économique difficile, lié à la tendance à l'effritement de sa crédibilité auprès de l'administration américaine (même si, globalement, elle demeurait relativement bien disposée à son égard), et surtout, à la dégradation considérable de l'image de Mobutu auprès du Congrès (11). Lorsqu'on connaît le rôle décisif du Congrès dans la définition et l'approbation du niveau d'aide attribuée aux pays étrangers d'une part et, d'autre part, le caractère vital de l'aide financière et militaire américaine pour le régime zaïrois, on comprend que les critiques acerbes, par le Congrès, de la politique des droits de l'homme et de

(8) A titre d'illustration, avec 168,4 millions de dollars d'aide bilatérale arabe entre 1973 et 1980, le Zaïre se classe au 6e rang des bénéficiaires africains, derrière trois pays membres de la Ligue arabe (Soudan, Mauritanie, Somalie), la Guinée et l'Ouganda. Cf. R.A. Mertz, P.M. Mertz, *Arab Aid to Subsaharan Africa*, München, Kaiser-Grünewald, 1983, p. 163.

(9) Il s'agit de l'American Jewish Committee, l'American Jewish Congress, l'American-Israeli Public Affairs Committee et l'Anti Defamation League. Cf. R.L. Sklar, « Africa and the Middle East : what Blacks and Jews Owe to Each Other », communication au 8e symposium du Programme d'études afro-américaines, University of Pennsylvania, 25-27 mars, 1982.

(10) Cf. M.G. Kalb, « Zaïre, Mobutu and beyond », *The Washington Quaterly* (Washington), 5 (3), Summer 1982, p. 145.

(11) L'image du régime Mobutu était tellement mauvaise qu'elle ne s'est pas particulièrement améliorée, même après la décision de Kinshasa de renouer avec Jérusalem, auprès du Congrès et même dans les rangs des membres juifs du Congrès. Quelques chefs de file du parti démocrate comme Stephen Solarz, juif et élu d'un district à forte population juive, et Howard Wolpe ont été les plus virulents pourfendeurs du régime Mobutu, surtout lors des auditions de la Chambre des Représentants en 1981 et 1982 ; voir D. Levenfeld, art. cit., pp. 9 et 11, et M.G. Kalb, art. cit., p.145.

la gestion (gabegie, corruption) économique du Zaïre, les menaces de suspension, voire de suppression de l'aide américaine à Kinshasa, aient fonctionné comme autant de signaux d'alarme. Enfin, les tractations quasi officielles en coulisse, les contacts discrets entre des personnalités politiques américaines et l'ex-Premier ministre de Mobutu, Nguza Karl-I-Bond (12), alors opposant en vue et très populaire dans les cercles du Congrès américain, ont élevé les risques pour le régime Mobutu à un niveau tel qu'il lui a fallu réagir et répondre par le jeu d'une carte progressivement perçue comme décisive : la carte israélienne. A ces menaces de plus en plus précises d'outre-Atlantique, il faut ajouter comme déterminant tout aussi décisif de la décision zaïroise la situation chronique d'instabilité politico-militaire au Zaïre (poussées de rébellion subites dans la province du Shaba) durant une période où le chef de l'État zaïrois ne pouvait jurer d'un appui éventuel français en cas d'alerte (comme à l'occasion de Shaba 1 et 2) et encore moins dans l'hypothèse d'un coup de force à Kinshasa.

On le voit, la décision zaïroise est exemplaire des facteurs qui fondent le nouveau réalisme pro-israélien en Afrique. En saisissant l'opportunité ouverte d'une reprise des relations diplomatiques avec Israël, le chef de l'État zaïrois a d'abord et surtout jaugé les coûts et les gains de sa décision à l'aune du seul impératif de survie de son régime et de son pouvoir. Avec des nuances et quelques réserves, les décisions libérienne, camerounaise et togolaise peuvent être considérées comme des variantes plus ou moins prononcées du modèle zaïrois.

Islam et rapports interétatiques

Le facteur islamique et l'action israélienne

Facteur majeur d'inhibition, le facteur islamique n'a pas une portée proportionnelle, comme on semble l'admettre généralement, au poids démographique des communautés musulmanes nationales dans les pays africains.

Le potentiel inhibiteur du facteur islamique dépend bien sûr de ce poids. Mais en réalité, il dépend plus encore du degré d'intégration de cette communauté dans le système politique (prise en compte de ses aspirations, rôles politiques), et surtout de son degré d'extraversion ou plus exactement de l'étroitesse de ses relations avec le monde arabe. Il faut noter que si l'aspiration de l'islam africain est l'appartenance à l'*Umma*, la transposition des débats politiques arabes n'est pas automatique. Elle ne se réalise que si des rapports étroits et politiquement orientés existent entre ces com-

munautés musulmanes et le monde arabe. C'est d'ailleurs dans le cadre d'une extraversion prononcée qu'on assiste au développement ou à la naissance, au sein des communautés musulmanes africaines, de tendances islamistes radicales plus ou moins violentes qui, bien évidemment, renforcent le caractère inhibiteur du facteur islamique. Si l'on peut estimer peu probable une décision de reprise des relations diplomatiques entre Israël et les pays africains à population musulmane relativement importante, des contacts et des canaux de communication existent entre les responsables politiques de certains de ces pays et Israël. Ce qui réduit tout de même la portée du facteur islamique. A titre d'exemples, le chef de l'État tchadien n'a pas dédaigné les « services » israéliens pour se faire entendre à Washington ; la reprise des contacts israélo-camerounais, au début des années 80, date de l'époque où Ahmadou Ahidjo était encore au pouvoir ; Sékou Touré avait lui aussi rétabli des contacts avec Jérusalem par l'intermédiaire du premier ambassadeur israélien à Conakry après 1958, actuellement président de la Knesset (13) et les actuels responsables guinéens ont manifestement poursuivi ces contacts. Une délégation militaire israélienne se serait rendue à Conakry en janvier 1985 (14) à la suite de la visite d'une autre délégation israélienne en mars 1984 conduite par Avi Primor et des responsables de la centrale syndicale Histadrout (15). Des rencontres discrètes entre le Premier ministre guinéen, Diarra Traoré, le ministre des Affaires étrangères, Facine Touré, et des diplomates israéliens auraient eu lieu à Paris en juin 1984 (16). Il fut même question du rétablissement des relations avec Jérusalem. Cette hypothèse est de moins en moins crédible depuis, moins d'ailleurs à

(12) La déclaration de Nguza Karl-I-Bond avant les réunions de la sous-commission des Affaires africaines et de la commission des Affaires étrangères de la Chambre des Représentants (septembre 1981) est à cet égard significative et témoigne du niveau critique de la partie qui se jouait à Washington avec, en point d'interrogation, l'avenir du régime Mobutu. Voir Nguza Karl-I-Bond, « The Situation in Zaïre » *Africa Report* 26 (6), nov.-déc. 1981, pp. 19-21. Il semble que les Israéliens aient contribué quelque peu à « dégonfler » le phénomène Nguza à Washington. L'offensive politique de ce dernier n'a eu que très peu d'effets au niveau de l'administration américaine. « *Nous avons dit aux Américains qu'il n'y avait pas d'alternative Nguza à Mobutu... Il est surtout populaire dans les cercles internationaux et intellectuels mais pas véritablement à Kinshasa* ». Entretien avec Avi Primor, Jérusalem, 17 déc. 1986. Nguza est actuellement ambassadeur du Zaire à Washington ; voir *Bulletin quotidien d'Afrique*, (AFP), 12041, 24 juil. 1986.

(13) Sékou Touré rencontre à Paris en 1982, lors de sa visite officielle en France, Shlomo Hillel. Ce dernier se rendra à Conakry sur invitation personnelle du président guinéen en 1983. Une reprise éventuelle des relations avec Jérusalem avait même été envisagée pour après le sommet de l'OUA qui devait se tenir à Conakry. Entretien avec Shlomo Hillel, Jérusalem, 19 janvier 1987.

(14) *Jeune Afrique*, 23 janvier 1985, cité par C. Legum, « Afro-Arab Relations : more Talk than Cooperation. » in *Africa Contemporary Record* (Ed. by C. Legum), 1984-85, Annual Surveys and Documents, London, New York, Africana Publishing Co, 1986, p. A 124.

(15) *Ibid.*

(16) *Confidential Telex* (Paris), 21 janvier 1985, cité par C. Legum, art. cit., p. A 124.

cause du facteur islamique que de l'absence de consensus sur cette question au sein de l'équipe au pouvoir et des pressions extérieures dont, semble-t-il, celles de la France (17). Cette situation ne semble d'ailleurs pas empêcher des relations discrètes Conakry-Jésuralem.

En revanche, s'il y a un cas dans lequel la fonction inhibitrice du facteur islamique est indiscutable, c'est bien celui du Sénégal. Tous les ingrédients de potentialisation de cet effet inhibiteur se retrouvent dans ce cas qui peut être considéré à ce titre comme l'autre type de modèle : celui des déterminants du maintien du *statu quo* avec Jérusalem. En effet, alors que le Sénégal est souvent cité parmi les pays susceptibles de renouer avec Israël, un examen du profil sénégalais par rapport à la problématique des rapports politiques officiels avec l'État hébreu montre sans ambiguïté que la reprise des relations diplomatiques avec Israël n'est pas et ne peut être à l'ordre du jour à Dakar. En effet, les facteurs d'inclination — orientation pro-occidentale, recherche par Dakar d'un accroissement de l'aide américaine, les rapports informels entre le parti socialiste au pouvoir et les dirigeants travaillistes israéliens au sein de l'Internationale socialiste, une sensibilité certaine au facteur libyen — ne contrebalancent pas, loin s'en faut, la conjonction de deux déterminants majeurs du *statu quo* avec Israël qui font du Sénégal un modèle du genre : le facteur islamique et une dépendance très prononcée vis-à-vis de l'aide arabe.

Crise et déclin de la coopération arabo-africaine

Si la crise de la coopération arabo-africaine est très largement exploitée par de nombreuses analyses pour expliquer le retour politique israélien en Afrique, il convient cependant de nuancer ces propos. En effet, si l'on y regarde de plus près, le facteur arabo-africain ne joue pas de façon univoque en faveur du processus israélien. Si l'insuffisance des transferts financiers arabes à l'Afrique et les failles du discours solidariste arabo-africain (notamment à propos de l'attitude des pays arabes vis-à-vis de la question de l'apartheid et de leurs relations avec l'Afrique du Sud) ont incontestablement contribué à l'érosion des positions arabes en Afrique subsaharienne, le facteur arabo-africain reste encore, dans un certain nombre de situations, un important facteur d'inhibition.

Crise et déclin de la coopération arabo-africaine ne signifient pas disparition de ses impacts et effets structurants politiques et économiques. De nombreux pays africains restent dépendants des transferts financiers arabes car tous ne sont pas en mesure, pour

(17) Entretien avec Avi Primor, Jérusalem, 23 décembre 1986. Il dit notamment : « *En fait nous n'avons pas souvent entendu des dirigeants africains évoquer le facteur islamique... Prenez l'exemple de la Guinée, s'il n'y avait pas eu des problèmes politiques et surtout... les Français, elle aurait renoué avec nous...* »

Des raisons idéologiques et/ou parce qu'ils n'ont pas de possibilités économiques à faire valoir pour accéder à un crédit international qui se fait rare, de développer une stratégie de substitution à la carte arabe.

L'offensive israélienne paraît avoir également secoué de leur torpeur les institutions multilatérales arabo-africaines ; d'où les tentatives de relance depuis plusieurs années, dont l'objectif est l'organisation d'une deuxième conférence arabo-africaine. Ces tentatives ont jusqu'ici échoué comme en témoigne l'annulation du sommet ministériel arabo-africain prévu à la mi-avril 1985 à Tripoli. L'évolution défavorable du marché pétrolier et surtout un déplacement plus moyen-oriental des préoccupations arabes actuelles (Liban, poussée islamiste, guerre Iran-Irak), ainsi que les divisions de plus en plus aiguës du monde arabe peuvent expliquer l'échec de ces tentatives de relance. Au niveau bilatéral cependant, on peut observer une consolidation par certains pays arabes (Arabie saoudite par exemple) de certaines de leurs positions en Afrique, à travers des transferts financiers encore plus sélectifs et plus ciblés en fonction des objectifs de leur politique étrangère, ou par volonté d'empêcher des décisions favorables à Israël.

Enfin, l'offensive diplomatique israélienne a créé une sorte d'effet de surenchère qui rend le maintien du *statu quo* avec Jérusalem plus avantageux lorsque, tout en permettant de bons rapports avec les pays arabes, il n'empêche pas des rapports discrets avec Israël (Kenya) ou lorsque les contacts avec Israël sont exploités auprès des pays arabes comme une véritable ressource politique. C'est, par exemple, le cas du Gabon.

Les rapports que le président Bongo a entretenu de 1979 à 1986 avec l'État hébreu paraissent en effet relever à la fois du double jeu et d'un jeu d'enchère très subtil entre les pays arabes et Israël. Les contacts politiques apparemment chaleureux rétablis à la fin des années 70 entre Jérusalem et Libreville laissent progressivement la place à des rapports plus tendus voire orageux quelques années plus tard. En mai 1979, l'épouse du chef de l'État gabonais effectue un séjour à Jérusalem pour un traitement médical à l'hôpital Hadassah. Début 1981, le président Bongo dépêche à Jérusalem, en mission secrète, une délégation d'officiels gabonais de haut niveau pour examiner la possibilité d'une reprise des relations diplomatiques avec Israël. Un *interest officer* (chargé d'intérêts) israélien est autorisé peu après à s'installer à Libreville. Le chef de l'État gabonais reçoit en novembre 1981 le ministre israélien de la Défense, Ariel Sharon, avec qui il signe plusieurs protocoles d'assistance dans

(18) Voir *African Business*, avril 1983, p. 17 et *The Jerusalem Post*, 29 nov. 1981.

les domaines de la défense et de la sécurité (18). Est-ce l'insuffisante concrétisation de ces accords aux yeux du président gabonais qui provoque son mécontentement ? Courant 1982, au lendemain de la décision zaïroise, il rompt les discussions en cours pour le rétablissement des relations bilatérales et, tout en continuant semble-t-il à bénéficier des services israéliens prévus au titre des protocoles signés en 1981, il ramène sans autre forme de procès le statut de l'*interest officer* israélien à celui de représentant non résident, ce qui oblige ce dernier à rejoindre Abidjan et à conduire de la capitale ivoirienne ses affaires avec des visites occasionnelles à Libreville. En 1986, le chargé d'affaires israélien se voit refuser l'entrée au Gabon. Le 5 mai 1986, le chef de l'OLP, Yasser Arafat, arrive en visite officielle de trois jours ; il est reçu avec d'insignes honneurs à Libreville. A l'issue de cette visite, le Gabon annonce l'établissement des relations diplomatiques au rang d'ambassades avec l'OLP (19). Colère à Jérusalem. Les experts israéliens sont rappelés. L'explication que donne le chef de l'État gabonais de ce revirement ne manque pas d'intérêt même si, à l'évidence, la sincérité de ses propos peut être mise en doute :

> « *En 1975, conformément à une décision de l'OUA, nous avons suspendu nos relations avec Israël... J'ai beaucoup de respect pour mon grand-père Houphouët-Boigny, je ferai tout ce qu'il me demandera... mais en ce qui concerne Israël, je ne peux rien. Je suis membre de la Conférence islamique et je ne peux pas moi-même être musulman et reconnaître Israël au risque de renier ma religion...* » (20).

Dynamiques extra-africaines et paramètres connexes

L'impact du conflit israélo-arabe : guerre ou paix au Proche-Orient

Même si l'Afrique réserve aux accords de Camp-David un accueil globalement mitigé (tout en se refusant à cautionner la politique arabe d'isolement de l'Égypte), on peut estimer que ces accords, suivis d'une certaine normalisation des relations Israël-Égypte et de la restitution du Sinaï à cette dernière (21), ont fait sauter le verrou arabe décisif, bloquant la reprise des relations diplo-

(18) Voir *African Business*, avril 1983, p. 17 et *The Jerusalem Post*, 29 nov. 1981.
(19) *West Africa*, 3584, 12 mai 1986.
(20) *Jeune Afrique*, 1310, 12 février 1986.
(21) Voir S.A. Gitelson, « African Press Reactions to the Camp David Summit and to Israël-Egypt Treaty ». *Genève-Afrique*, 27 (1), 1979, pp. 183-193.

matiques entre Israël et les pays africains. Mais il faut se garder de penser que la dynamique de la paix israélo-égyptienne a directement déterminé le retour israélien. On peut noter qu'entre les accords de Camp-David en septembre 1978, le traité de paix israélo-égyptien en mars 1979 et la décision zaïroise, il s'est écoulé trois à quatre ans ; et beaucoup plus encore si l'on prend la décision togolaise pour référence. Les Israéliens qui avaient pris quelques contacts avec des responsables africains après ces accords, et qui attendaient des initiatives africaines pour un éventuel rétablissement des relations, n'ont rien vu venir... Comme le dit Avi Primor : « Les Africains ont changé, la situation internationale a changé, mais les Africains ne sont pas venus nous chercher... » (22). La fin de l'état de belligérance entre Israël et l'Égypte n'a fait que fournir aux candidats à la reprise des relations un argument d'une logique politique imparable : celle qui considère l'Afrique déliée de tout engagement de solidarité après la normalisation des relations entre Israël et l'Égypte ; celle qui veut qu'à l'instar des pays arabes qui ont des contacts officiels et tout à fait normaux avec Israël, les pays africains puissent avoir, sans être sanctionnés ni menacés, les mêmes droits d'établir des relations avec qui ils veulent. Ainsi les candidats à la reprise ont eu beau jeu de montrer du doigt les rencontres Moubarak-Perès et Perès-Hassan II, et de dénoncer la situation inique que, finalement, les pays arabes faisaient aux pays africains au nom de la solidarité arabo-africaine, dans un domaine qui relève en principe de la souveraineté de chaque État.

Cependant, tous les développements proche-orientaux n'ont pas joué ou ne jouent pas en faveur de l'action israélienne. L'annexion du Golan en 1981, l'invasion du Liban en 1982, le bombardement du quartier-général de l'OLP à Tunis en octobre 1985 ont été autant d'événements qui ont freiné le processus israélien.

L'évolution défavorable du marché pétrolier

Elle a eu une double conséquence. Tout d'abord, elle a réduit les ressources d'action privilégiées des pays arabes producteurs de pétrole dans le jeu international et africain en particulier : les transferts financiers. Il est évident que cette diminution des capacités distributives extra-nationales des pays arabes qui résulte de la baisse globale de leurs revenus tirés du pétrole (23) a contribué à l'érosion de leurs positions en Afrique. Mais il est une deuxième conséquence dont les effets sont moins évidents. L'évolution défavora-

(22) Entretien avec Avi Primor, Jérusalem, 19 janv. 1987.

(23) Voir sur ces questions S. Meir, *Strategic Implications of the New Oil Reality*. Tel Aviv, the Jerusalem Post-Westview Print, 1986, p. 11 et suiv. (Jaffee Center for Strategic Studies, n° 4, Tel-Aviv University).

ble du marché pétrolier a entraîné une redistribution du pouvoir économique et financier au niveau mondial. Les pays arabes producteurs ne font plus figure aujourd'hui de pôle déterminant du jeu international comme au début des années 70. De ce fait, ils n'apparaissent plus comme les leaders naturels du mouvement revendicatif « tiers-mondiste » d'un nouvel ordre économique comme ce fut le cas au lendemain des décisions de hausse du prix du pétrole. La perte de cette position de *leadership* par les pays arabes et l'impasse dans laquelle se trouvent les stratégies collectives de revendication de rapports économiques internationaux moins inégalitaires contribuent à distendre les liens Sud-Sud d'une manière générale. Les rapports arabo-africains n'échappent pas à ce processus. Le retour en force des stratégies étroitement nationales de survie à la crise économique par opposition aux stratégies frontistes collectives qui ont marqué les années 70 entraîne donc également une perméabilisation de l'espace africain à l'action israélienne.

La question palestinienne, deuxième verrou

Que l'Afrique soit sensible à cette question ou ne puisse pas ne pas l'être est un fait incontestable mais qui doit être nuancé quant à son influence réelle sur le processus israélien. Le facteur palestinien fonctionne, c'est évident, comme un facteur de résistance à l'action israélienne, mais de façon moins spontanée que l'on croît. Ce qu'on constate en effet, c'est que le soutien à la cause palestinienne est d'autant plus affirmé qu'il participe du discours-processus de légitimation interne et externe des régimes prônant une idéologie radicale ou anti-impéraliste. C'est au niveau de ces États que le facteur palestinien joue à plein contre l'action israélienne : Burkina Faso sous Thomas Sankara, Ghana, Congo, Angola, Mozambique et Zimbabwe. Pour d'autres États, le soutien à la cause palestinienne reste lié à une dépendance à l'égard de l'aide arabe. Cette liaison permet de comprendre pourquoi les responsables de l'OLP critiquent souvent vertement les insuffisances de la coopération arabo-africaine. En effet, tout fléchissement important de l'aide arabe pourrait éroder le soutien dont peut bénéficier la cause palestinienne auprès de ces États (24).

Enfin, le facteur palestinien joue comme résistance à l'action israélienne et argumente le maintien du *statu quo* avec Jérusalem car, à l'évidence, il entre dans une sorte de marché tacite entre pays africains et pays arabes : soutien africain à la cause palestinienne « contre » soutien arabe à la lutte contre le régime de l'apartheid

(24) Voir à ce propos la déclaration assez vive de Yasser Arafat à la clôture de la 6e session de la commission permanente pour la coopération arabo-africaine qui s'est tenue en mars 1983 à Tunis, *Bulletin quotidien d'Afrique* (AFP), 11037, 26 mars 1983.

en Afrique du Sud. Ce *linkage* tacite, perceptible à travers le contenu des résolutions votées dans les forums internationaux, a été et reste un verrou habile contre le risque d'affadissement du soutien africain à la cause palestinienne. Il a manifestement gêné les candidats à la reprise qui, pour sortir de cet enfermement, ont tenté ou tentent de découpler le problème palestinien de la reprise des relations avec Israël. Ils le peuvent d'autant plus qu'ils ont la possibilité de s'abriter derrière l'absence d'une attitude unie et cohérente du monde arabe sur la question palestinienne.

Le facteur sud-africain, un verrou instrumental

Avancé systématiquement par les tenants du maintien du *statu quo* avec Israël, le facteur sud-africain fait figure de facteur de résistance majeur à l'action israélienne. Mais son incontestable importance est en réalité moins liée au contenu même des rapports israélo-sud-africains. En effet, même si ces rapports ont dans une certaine mesure renforcé le régime de Pretoria du fait de leurs aspects militaires, il est de notoriété publique que les relations extérieures de l'apartheid ne se limitent pas à celles avec Israël... pour ne parler que du Proche-Orient. Pour cerner les incidences du thème des relations Israël-Afrique du Sud il faut préciser comment et à quels niveaux ce facteur constitue un verrou pour le processus israélien.

Il convient de noter tout d'abord que le thème des relations Israël-Afrique du Sud est un thème majeur de la communication politique arabe qui vise la délégitimation de l'État d'Israël. Dans la mise à l'index des relations Israël-Afrique du Sud fonctionne incontestablement une sorte de stratégie du repoussoir qui vise à accroître l'isolement international d'Israël. D'un autre côté, en Afrique même, les fonctions qui s'attachent à la critique et à la condamnation de l'apartheid tendent également à conforter ce verrouillage. Au niveau continental et plus encore en Afrique australe, l'apartheid joue un rôle de facteur de cohésion et constitue un élément politique consensuel. On ne prend ainsi aucun risque à affirmer qu'aucun des pays de l'Afrique australe, plus ou moins directement aux prises avec Pretoria et qui tentent collectivement de résister à ses actions de déstabilisation, ne décidera dans le contexte actuel de renouer avec Israël, même si certains d'entre eux semblent avoir eu et ont des contacts avec Jérusalem (Bostwana, Angola, Mozambique, Tanzanie, Zambie). Cependant, le facteur sud-africain n'est pas un obstacle. Son incidence négative sur le processus israélien est d'abord et surtout liée à son caractère instrumental. En ce sens, l'attitude nigériane qui consiste à lier une éventuelle reprise des relations diplomatiques avec Jérusalem à la rupture de tout rapport de coopération entre Pretoria et Jérusalem cache en réalité un profil bas des responsables nigérians face aux énor-

mes controverses et à la passion que soulève au Nigeria la question de la reprise des relations diplomatiques avec Israël. Le facteur sud-africain permet en effet aux responsables nigérians de geler cette question sensible au plan intérieur, mais également d'éviter l'isolement qui pourrait résulter d'une décision de reprise avec Israël au sein du Cartel pétrolier (25). Rien ne permet en effet de penser qu'une rupture complète — par ailleurs improbable — des relations israélo-sud-africaines, changerait fondamentalement le cours du processus de retour politique d'Israël en Afrique.

*
* *

On le voit, les différents paramètres sous-tendant le processus de retour d'Israël en Afrique subsaharienne sont très nuancés. Après la phase de victoires arabes du début des années 70, la nouvelle phase de la bataille politique et diplomatique israélo-arabe sur le terrain africain apparaît, au premier abord, très ouverte. Ouverte car, à ce jour, rien ne semble complètement joué ; ouverte parce qu'à tout moment le processus israélien qui est, il faut le répéter, globalement irréversible, peut être favorisé ou contrarié par d'autres dynamiques, internes aux pays africains, (coup d'État, changement d'orientation idéologique, conflits internes ou externes) ou extra-africaines. Ainsi l'actualité internationale récente ou en cours de développement semble porteuse de dynamiques susceptibles d'influencer le retour politique israélien en Afrique.

Cependant, il ne faut pas s'y tromper, le jeu israélo-arabe en Afrique n'est finalement pas si ouvert que ça, les interférences éventuelles étant appelées à terme à être marginalisées par des éléments de structuration de l'espace diplomatique africain. Ces éléments sont appelés à limiter ou à délimiter les aires d'une nouvelle implantation israélienne en Afrique. Au centre de ces éléments de structuration figure bien évidemment l'islam au sud du Sahara, sa croissance, son évolution plus ou moins rapide vers une intégration poussée dans l'*Umma* au cœur de laquelle se trouve le monde arabe. Dans l'hypothèse d'un maintien du *statu quo* politique conflictuel israélo-arabe et de la poursuite de la politique d'isolement de l'État hébreu en Afrique, l'arrimage solide, culturel et idéologique, par des liens multiformes, de l'islam africain à une dynamique pan-

(25) Sur le débat au Nigeria concernant cette question voir J. Adisa, *op. cit ;* « Nigeria and Israël », *The Jerusalem Journal of International Relations*, (Jérusalem) 8 (1), 1986 ; le numéro spécial de *Nigeria Forum* (Lagos), 2 (7-8-9), 1982 et R. Otayek, « Islam et politique extérieure au Nigeria : essai de mise en perspective historique (1960-1983) », *Revue Canadienne des études africaines*, 18, (3) 1984, pp. 523-545.

arabo-islamique pourrait s'avérer un moyen efficace de contrer structurellement l'État hébreu en Afrique. En effet, par-delà les rhétoriques politiques et la distribution de pétrodollars, les rapports arabo-africains, et par conséquent israélo-africains, vont de plus en plus se jouer dans l'avenir sur un terrain plus politico-culturel dont le paramètre central sera l'islam. De ce point de vue — et ceci éclaire significativement certains aspects de la stratégie de l'aide arabe à l'Afrique — il est incontestable que l'appui financier au développement de l'islam au sud du Sahara y est, à terme, l'investissement le plus rentable politiquement pour les États arabes.

Léon César Codo
Centre d'étude d'Afrique noire — Bordeaux

NB : Quand les affaires font de la diplomatie...

On ne peut comprendre le processus du retour politique d'Israël en Afrique subsaharienne qu'en nuançant d'une part le côté spectaculaire des ruptures de 1972-1973 et d'autre part l'impact réel des politiques africaines des pays arabes en Afrique depuis 1973.

Sur le plan politique, si Israël perd officiellement le contact avec la plupart des pays africains, dès le lendemain des ruptures, des chargés d'intérêts israéliens s'installent dans certaines capitales africaines sous le couvert d'ambassades occidentales. C'est le cas à Abidjan où un chargé d'intérêts a été en permanence en poste jusqu'à la reprise des relations, en février 1986, sous le couvert de l'ambassade de Belgique, avec juridiction sur le Gabon ; à Nairobi, sous le couvert de l'ambassade du Danemark, et à Accra sous le couvert de l'ambassade suisse avec juridiction sur le Togo. Plus tard, l'intensification des relations économiques aidant, des responsables d'entreprises israéliennes opérant en Afrique assumeront des fonctions quasi diplomatiques de relais entre certaines capitales africaines et leur pays. C'est le cas du Nigeria et du Centrafrique où une société israélienne exploitant une mine de diamants s'est chargée des intérêts israéliens. Avec l'offensive diplomatique engagée à la fin des années 70, de nouveaux « *interest offices* » s'ouvrent, souvent en prélude à un prochain rétablissement des relations diplomatiques avec Israël : à Kinshasa en 1981 sous le couvert de l'ambassade du Canada, à Yaoundé en 1984 sous le couvert de l'ambassade de Suède, à Libreville en 1981 et à Conakry (ces deux derniers bureaux seront cependant fermés quelques mois après leur ouverture). Des contacts politiques, parfois au plus haut niveau, se sont maintenus ou ont repris à partir de 1976-1977 : les présidents Senghor et Houphouët-Boigny ainsi que des responsables éthiopiens, kenyans, nigérians, zaïrois, centrafricains et gabonais ont rencontré une ou plusieurs fois des dirigeants israéliens en Afrique, en Europe, aux États-Unis (à Washington ou au siège des Nations unies à New York) ou en Israël. Le rythme de ces contacts s'accélérera à partir de 1980-1981, lorsque l'Afrique revient en force comme nouvelle priorité au ministère israélien des Affaires étrangères.

Dans la logique du maintien de ces contacts, une certaine coopération bilatérale a subsisté. En nombre réduit, des experts israéliens ont continué à sillonner

le continent et à prodiguer des conseils dans le cadre de projets hydro-agricoles. Le domaine agricole présidentiel de la Nsélé au Zaïre et la ferme du chef de l'État ivoirien près de Yamoussoukro ont été en partie l'œuvre d'experts israéliens. Plusieurs centaines de stagiaires africains de plus de trente pays ont continué à faire le voyage de Jérusalem ou de Tel-Aviv pour y suivre des formations dans diverses institutions israéliennes, dont le célèbre Institut afro-asiatique qui dépend de la puissante centrale syndicale Histadrout, proche du parti travailliste. Les relations informelles maintenues par l'Institut avec ses anciens stagiaires, dont certains ont accédé à des postes de responsabilité dans leur pays, ont manifestement joué un rôle déterminant dans la dynamique des rapports israélo-africains après 1973.

Plus discrètement, une collaboration s'est maintenue ou amorcée avec les services de sécurité et de défense de plusieurs pays africains (Liberia, Ghana, Zaïre, Gabon, Centrafrique, Éthiopie, Kenya, Guinée) ; dans au moins deux cas (Éthiopie et Kenya), cette coopération est allée jusqu'à la mise en œuvre d'une véritable aide militaire. Ces rapports discrets expliquent la réussite de plusieurs opérations clandestines israéliennes sur le continent pendant les années 70. Des spécialistes israéliens ont aussi assuré la formation d'agents de sécurité rapprochée ou ont été mis directement à la disposition des chefs d'État de plusieurs pays africains (Côte-d'Ivoire, Liberia, Zaïre, Togo, Gabon). Des informations concordantes ont également fait état de l'entraînement et de la formation d'éléments du *National Security Organization* nigérian par des agents du Mossad. On pourrait citer par ailleurs la coopération active entre la sécurité israélienne et kenyane dans la lutte contre la piraterie aérienne, en particulier l'opération *Tonnerre* en juillet 1976 à Entebbe (Ouganda), ainsi que l'aide militaire israélienne en faveur du régime de Mengistu en Éthiopie aux heures incertaines de l'affrontement somalo-éthiopien et, même après la brouille officielle de 1978, en échange du droit à l'émigration en Israël des Falachas.

Enfin, à propos de la présence de conseillers ou d'instructeurs israéliens au Tchad, même si certains de ses aspects restent controversés, elle semble avoir été liée principalement au rôle que le chef de l'État zaïrois a joué à partir de 1982 et, de façon plus décisive, en 1983, aux côtés du président Habré. Le président Mobutu aurait établi le contact entre Habré et les Israéliens surtout lors des événements de l'été 1983, pour que ces derniers appuient la demande de N'Djaména d'une intervention militaire directe des États-Unis dans le conflit. Selon certaines sources, qu'il convient toutefois de prendre avec prudence, c'est au printemps 1982 que le gouvernement américain aurait demandé au général Sharon d'aider l'armée de Habré qui se préparait à descendre sur N'Djaména. Par la suite, des conseillers militaires israéliens auraient accompagné les troupes zaïroises envoyées par Kinshasa pour prêter main-forte à Hissène Habré. Quoi qu'il en soit, il est acquis que l'actuel chef de l'État tchadien a bénéficié d'une certaine aide militaire israélienne (1).

Relativement plus significatif de la permanence de la présence d'Israël en Afrique est le développement sans précédent de ses activités économiques à travers tout le continent (2). D'un peu plus de 30 millions de dollars en 1973, les exportations israéliennes en Afrique sont passées à plus de 75 millions de dollars en

(1) Entretien avec une source de haut niveau et bien informée. Jérusalem, déc. 1986.

(2) Les informations sur les relations économiques proviennent de trois sources principales : D. Blumberg, *Bilateral Relations in the Absence of Diplomatic Ties : Africa and Israël in the Post 1973 Era*, Cambridge, Harvard University, B.A. thesis 1981, 91 p. ; N. Chazan, « Israël and Africa in the 1980 : the Dilemmas of complexity and ambiguity », 29 p. (Communication à la conférence sur l'Afrique et les grandes puissances, Ife, 1-4 juin 1983) ; Y. Denougir, « Les relations économiques et commerciales entre Israël et l'Afrique », *Marchés tropicaux et méditerranéens*, 42, (2123), 26 sept. 1986, pp. 2409-2411.

1979. Entre 1973 et 1980, le commerce africain d'Israël a été multiplié par quatre en valeur. Près de trente pays africains commercent avec Israël, avec cinq ancrages décisifs pour le réseau commercial israélien (Nigeria, Kenya, Éthiopie, Tanzanie, Côte-d'Ivoire). Ces pays comptent pour plus des deux tiers des exportations israéliennes en Afrique ; le Nigeria seul compterait pour près de 50 % des échanges israélo-africains. Plusieurs grandes entreprises israéliennes semi-publiques ou privées occupent une place importante dans ces transactions : *Koor Trade* et ses filiales *Dizengoff* et *Alda, Motorola Tadiran Amcor* et *Teva Pharmaceuticals*. Encore plus importantes sont les activités de service des entreprises israéliennes de construction, d'ingénierie et d'expertise hydro-agricole, avec des contrats qui ont atteint une valeur globale estimée à plusieurs milliards de dollars au début des années 80. C'est le groupe *Solel Boneh*, première firme israélienne pour les activités de construction avec sa filiale SBI *(Solel Boneh International)* qui s'octroie la grosse part du marché africain (70 % de ses activités au Nigeria, en Côte-d'Ivoire, au Cameroun, au Kenya, au Ghana, au Sierra Leone, au Togo, en Ouganda, en Tanzanie, en Éthiopie, à Djibouti et en Somalie). Les contrats de la SBI en Afrique, au cours de ces dix dernières années, ont représenté un volume d'affaires de 3 250 millions de dollars dont environ 2 000 millions au Nigeria et 900 millions en Côte-d'Ivoire. Autres firmes israéliennes en ce domaine : *Tahal, Ashtrom, Azurim, Federman Constructions*, etc. Ces activités ont drainé en Afrique 3 à 4 000 Israéliens présents surtout au Nigeria, au Kenya, en Côte-d'Ivoire, ainsi qu'au Zaïre, au Gabon et en Tanzanie. Il s'agit donc d'une incontestable pénétration économique dont l'ampleur est d'ailleurs relativement sous-évaluée, ne serait-ce que parce que les statistiques disponibles ne prennent pas en compte, par exemple, les transactions sur les produits sensibles comme les armes, le matériel électronique sophistiqué à application militaire, le diamant, l'uranium et le pétrole.

On notera enfin la poursuite des relations culturelles à travers des pèlerinages à Jérusalem de membres de communautés chrétiennes de pays africains, des bourses d'étude et de recherche offertes à des responsables religieux africains par des institutions israéliennes comme la *Tantur Institute for Advanced Eucumenical Studies* (Bethléem) ou l'*Inter-Faith Committee* de Jérusalem. Il n'est pas hasardeux de dire que ces relations culturelles ont souvent des prolongements plus politiques dans le cadre de réseaux locaux de promotion de l'État hébreu en Afrique, souvent au nom de la seule résonance biblique du mot « Israël ».

Léon César Codo